

Coefficient : 1**Durée : 2 heures**

L'épreuve d'admissibilité consiste en une série de trois à cinq questions, à réponse courte, posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

À l'aide des documents joints et de vos connaissances, vous devez répondre aux questions sur votre copie en reportant obligatoirement le numéro et l'intitulé des questions.

SUJET

1) [Documents 1] 5 points

- a) Le document 1 est l'emploi du temps de la classe établi par l'enseignante avec laquelle vous travaillez. En vous aidant de ce document, détaillez quelle sera l'organisation d'une journée type de l'Atsem dans la classe, en précisant les horaires et la nature des tâches accomplies. (3 pts)
- b) L'enseignante désire préparer une soupe avec les élèves. L'activité avec les enfants doit durer 45 minutes. Vous serez ensuite en charge de la cuisson et du nettoyage. Elle vous demande de lui indiquer l'horaire qui se prête le mieux à cette activité, compte tenu de vos tâches habituelles. Vous répondrez en vous aidant du document 1 et justifierez votre réponse. (1 pt)
- c) c) A quels moments l'Atsem peut-elle s'octroyer une pause d'un quart d'heure sans gêne pour la classe ? Indiquez les différentes réponses possibles. (1 pt)

2) [Documents 2] 3 points

- a) A partir du document 2, indiquez quels sont les facteurs qui favorisent l'installation de l'obésité chez l'enfant. (1 pt)
- b) A partir du document 2, indiquez ce qui caractérise un repas équilibré. (0,5 pt)
- c) Donnez un exemple de repas de midi équilibré pour un enfant d'âge maternel. (1,5 pt)

3) [Documents 3] 4 points

Le document 3 est un descriptif d'une activité peinture que souhaite organiser l'enseignante. Répondez aux questions suivantes :

- a) Listez le matériel qui sera nécessaire à la réalisation de l'activité. (1 pt)
- b) Indiquez les tâches précises que vous effectuez en tant qu'Atsem avant l'activité peinture et après l'activité. (3 pts)

4) [Documents 4] 5 points

Pour nettoyer une surface alimentaire, vous choisissez le produit dont l'étiquette est présentée dans le document 4.

- a) Citez deux propriétés microbiologiques de ce produit et définissez-les brièvement (0,5 pt)
- b) L'étiquette précise de diluer Listar de 1 à 2 % pour un nettoyage optimal. Vous réalisez 5 l de solution à 2 %. Quelle quantité de produit en ml allez-vous prélever ? Vous présenterez le résultat ainsi que le détail de vos calculs. (1 pt)
- c) Citez deux conditions qui vont permettre une utilisation du produit de façon efficace. (0,5 pt)
- d) Le fabricant précise que le produit a un pH de 12,8 et qu'il est irritant pour la peau et les yeux. Indiquez à quelle catégorie de produit appartient Listar : produit acide, produit neutre ou produit alcalin. (0,5 pt)
- e) Dessinez (sans utiliser de couleur) le pictogramme que vous trouvez sur l'étiquette d'un produit vous indiquant que celui-ci est irritant. (1 pt)
- f) Énumérez deux règles de sécurité à respecter lors de l'utilisation d'un produit irritant. (0,5 pt)
- g) Énumérez deux précautions à respecter lors du stockage de Listar. (0,5 pt)
- h) Citez deux conditions qui vont permettre une utilisation du produit de façon efficace. (0,5 pt)

5) [Documents 5] 3 points

Le document 5 est un PAI.

- a) Indiquez ce que signifie ce sigle et quelle est la fonction d'un tel document. (1 pt)
- b) Quel type d'aliment l'enfant qui possède ce PAI doit-il absolument éviter d'ingérer ? Donnez deux exemples de plats pouvant contenir ce type d'aliment. (1 pt)
- c) En dehors du temps scolaire, l'enfant développe des rougeurs qui laissent penser à des manifestations allergiques. Quelle sera votre conduite ? (1 pt)

Document 1 : Emploi du temps – Classe de moyenne et grande section (MS/GS)

Horaire	Activités des élèves			
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8 h 20 – 8 h 45	Accueil : jeux libres ; langage individuel Services autogérés			
8 h 45 – 9 h 15	Regroupement : appel, calendrier, programme de la journée Langage oral			
9 h 15 – 9 h 55	Activité physique Gymnase	Activité physique Gymnase	Activité physique Gymnase	Activité physique Gymnase
9 h 55 – 10 h 25	Récréation			
10 h 25 – 11 h 10 Ateliers	Regroupement + ateliers spécifiques MS/GS : S'approprier le langage Compréhension, acquisition lexicale, discrimination visuelle et auditive, entraînement graphique	Regroupement + ateliers spécifiques MS/GS : Découvrir le monde Formes et grandeurs, quantité et nombres, espace, temps	Regroupement + ateliers spécifiques MS/GS : S'approprier le langage Compréhension, acquisition lexicale, discrimination visuelle et auditive, entraînement graphique	Regroupement + ateliers spécifiques MS/GS : Découvrir le monde Formes et grandeurs, quantité et nombres, espace, temps
11 h 10 – 11 h 30	Bilan des ateliers de la matinée Chants, poésies Lecture offerte			
13 h 30 – 13 h 50	MS : Repos GS : Accueil calme, écoute musicale GS : Regroupement puis ateliers spécifiques acquisition du code et écriture			
13 h 50 – 14 h 30	MS : Repos/Ateliers calmes (puzzles, modelage, découpage...) GS : Regroupement puis ateliers spécifiques acquisition du code et écriture			
14 h 30 – 15 h 30 Ateliers	Activités plastiques	Sciences Vivant, matière, objets	Sciences Vivant, matière, objets	Activités plastiques
15 h 30 – 16 h 00	Récréation			
16 h 00 – 16 h 15	Anglais	Prêt BCD	Anglais Prêt	BCD
16 h 15 – 16 h 20	Bilan de la journée, Chant			

Document 2 : Les causes de l'obésité de l'enfant

L'installation de l'obésité

La nutrition joue un rôle important sur le déroulement de la croissance. La disponibilité en abondance d'aliments attrayants, riches en lipides et en sucres rapides, l'ennui, des problèmes affectifs et/ou scolaires vont amener un enfant à rechercher dans la nourriture une compensation, pouvant entraîner un déséquilibre prolongé entre apports et dépenses, et le développement d'une surcharge pondérale. L'augmentation du nombre de victimes d'obésité dans les pays industrialisés le démontre.

Une question d'équilibre

Une attention particulière est accordée actuellement à l'équilibre des apports en macronutriments (protéines, glucides, lipides) qui devrait tenir compte des besoins spécifiques aux différents stades du développement et notamment de la petite enfance.

Un déséquilibre dépenses/apports énergétiques

Il est probable que les obésités communes sont liées à une augmentation des apports caloriques qui sont supérieurs aux dépenses. Ce déséquilibre n'est apparent qu'en phase d'obésité active, c'est-à-dire lors de la constitution ou de l'aggravation de la surcharge pondérale. Si l'enfant est en phase d'obésité stationnaire, c'est-à-dire que tout en gardant un poids excessif il n'aggrave pas son niveau d'obésité, il y a souvent un équilibre entre apports et dépenses.

Besoins spécifiques et risque d'obésité

Une étude longitudinale a été conduite afin de rechercher l'influence des apports alimentaires au début de la vie sur l'évolution de l'adiposité. Seule la part d'énergie apportée par les protéines à 2 ans était associée à un rebond d'adiposité plus précoce, donc à un risque d'obésité plus important pour l'avenir. Les résultats de cette étude ont attiré l'attention sur les apports nutritionnels relevés chez les jeunes enfants dans les pays industrialisés. En moyenne, et par rapport aux recommandations nationales et internationales, à l'âge de 1 an, les apports en lipides sont faibles et les apports en protéines sont très élevés : en moyenne à 3 à 4 fois les apports de sécurité. (...)

Dr H. Thibault, Dr M.-F. Rolland-Cachera

Extraits du site www.doctissimo.fr

En ligne le 3 septembre 2011

Document 3 : Atelier peinture

- **Tranche d'âge** : à partir de 4 ans
- **Nombre d'enfants** : entre 4 et 6 enfants par table, travail en binôme des enfants sur un même dessin
- **Durée de l'activité** : 20 minutes
- **Lieux possibles** : la feuille de Canson peut être sur le sol, sur une table d'activité, sur un mur à la verticale
- **Précautions particulières** : vérifier les éventuelles allergies cutanées tout au long de l'activité, vérifier les caractéristiques de la peinture.

Consignes à l'Atsem

- Travail en collaboration avec l'enseignant
- Se positionner en tant que professionnel de la petite enfance
- Consignes à appliquer et faire appliquer :
 - Support de l'activité : une feuille de Canson grand format noir et diverses peintures
 - N'utiliser que les mains pour appliquer la peinture sur le support
 - Faire appliquer les consignes de l'enseignant concernant le dessin à réaliser
- Tout au long de l'activité, respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'économie des produits utilisés, d'ergonomie et de communication avec les enfants



Document 4

LISTAR**Dégraissant désinfectant****Surface alimentaire**

Listar est un nettoyant, dégraissant et désinfectant des surfaces alimentaires.

Listar s'utilise dans les cuisines, restaurants, locaux de stockage, de préparation et de transformation et pour le matériel de transport, de préparation et de transformation des denrées alimentaires et produits d'origine animale.

Listar convient pour éliminer toutes les souillures grasses de sols, murs, plan de travail ; chambre froide, équipement, ustensiles, etc.

Listar est un bactéricide selon les normes NFT 72301 à 3 %, FN 1040, EN 1276 sur Escherichia coli, Staphylococcus aureus à 0,5 % en condition de propreté et de saleté.

Listar est fongicide selon la norme EN 1275 sur Candida albicans.

Homologation par le ministère de l'Agriculture et de la pêche n° 9800534 pour le traitement bactéricide à 3 %.

MODE D'EMPLOI**Nettoyage**

- Diluer Listar de 1 à 2 %
- Etendre la solution sur la surface à nettoyer
- Laisser agir 5 minutes minimum
- Brosser puis rincer à l'eau claire

Désinfection (sur surface nettoyée)

- Diluer Listar de 3 à 5 %
- Etendre la solution sur la surface à désinfecter
- Laisser agir au minimum 5 minutes
- Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire

Précautions d'utilisation

Ne pas utiliser Listar en association avec d'autres produits et dans de l'eau supérieure à 40 °C, sinon il perdrait de son efficacité désinfectante. Stocker à l'abri du gel et d'une source de chaleur.

Caractéristiques

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres

Sécurité : Produit irritant pour les yeux et la peau

Densité : 1.01 pH 12.8

Listar est biodégradable à plus de 90 %. Il est conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage des appareils et récipients destinés à être mis au contact de denrées alimentaires.



DOCUMENT 5

PAI

Projet d'accueil individualisé

(circulaire 2003-125 du 08-09-2003)
BOEN N°34 du 18-09-2003

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
INSPECTION ACADEMIQUE

**Enfants et adolescents scolarisés atteints
de troubles de la santé**

Année scolaire 2008/2010

Document établi à la demande de la famille et à partir des informations fournies par la famille

L'ELEVE

Nom : X X X X Prénom : Arthur
Date de Naissance : 20.07.2005 Classe : MS
Etablissement scolaire : Nom :
Adresse :

PARTIES PRENANTES

Responsable de la collectivité d'accueil: Nom : école/collège/lycée/LP :

Parents/Tuteur légal : Nom - prénom domicile :
..... Portable
Adresse : travail mère :
..... travail père :

Médecin scolaire ou de la collectivité : Nom :
Attache administrative à préciser ARI du Rhône

Infirmière scolaire ou de la collectivité: Nom :
Ou puéricultrice
Attache administrative à préciser ARI du Rhône

Médecin traitant : Nom :
Adresse :

Service hospitalier : Nom :
Adresse :

Autres intervenants (représentant municipalité - responsable restauration collective, équipe de soutien et de soins ...)
Nom :
Qualité :

Protocole d'intervention en cas d'urgence

Etabli par le médecin prescripteur et transmis au médecin scolaire ou de la collectivité

A transcrire lisiblement par le médecin de l'établissement scolaire

1) Les signes d'appel et symptômes visibles (pouvant être associés ou isolés):

Rougeurs - Démangeaisons - Enflure
au niveau du visage et de yeux et du cou.
Difficulté à respirer, forte angoisse.

2) Les mesures à prendre (à déterminer avec le médecin traitant) et lieu de rangement des médicaments d'urgence à détailler :

En cas d'ingestion d'arachide administrer 20 gouttes
d'ATERIUS puis renouveler après 5 mn.

Personnes habilitées = Mme P Directrice (temps scolaire)
Mme Y Responsable de cantine

ALERTE IMMEDIATEMENT LES SECOURS (temps de cantine)

⚠ Médicaments dans le bureau placard gauche.
Si aucune amélioration franche et rapide n'intervient ou en cas d'aggravation pouvant nécessiter
d'autres mesures d'urgence complémentaires et en vue d'un conseil médical :

APPELER LE SAMU : 15 ou 112

3) Informations à fournir au service d'urgence (à déterminer avec le médecin traitant) renseignements confidentiels du médecin de la collectivité sous pli cacheté ci-joint

Allergie ARACHIDE

4) Référents à contacter :

• Détenteurs de l'autorité parentale : Nom

☎ (domicile)

☎ (professionnel ou portable)

Mère :

Père :

• Médecin traitant :

➤ Nom ☎

• Médecin spécialiste ou service hospitalier connaissant l'enfant:

➤ Nom ☎

Besoins spécifiques de l'enfant ou l'adolescent dans la collectivité

- Horaires adaptés
 - Double jeu de livres
 - Salle de classe au rez-de-chaussée ou accessible par ascenseur
 - Mobilier adapté
 - Lieu de repos
 - Aménagement des sanitaires
 - Régime alimentaire :
 - mesures générales pendant le temps scolaire oui non
 - au restaurant scolaire (voir avenant) oui non
 - Local pour entreposer la réserve d'oxygène (le cas échéant)
 - Local pour la kinésithérapie ou les soins
 - Autorisation de sortie de classe dès que l'élève en ressent le besoin
 - Nécessité de prise en charge en orthophonie en partie ou en totalité sur le temps scolaire
 - Aménagement de l'éducation physique et sportive : sports à adapter selon l'avis du médecin qui suit l'enfant
-
-
-
- Aménagement lors d'une classe transplantée ou de déplacements : veiller à ce que l'enfant ait toujours avec lui sa trousse d'urgence (avenant si nécessaire)
 - Demande de tiers-temps aux examens
 - Aménagement des transports : éviter les trajets trop longs et les transports mal adaptés (avenant si nécessaire)
 - Nécessité de mise en place de l'assistance pédagogique à domicile

Dispositifs	Horaire et jour	Lieu	Intervenant

Prise en charge complémentaire

Traitement médical par voie orale ou inhalée ou auto-injectable selon l'ordonnance adressée sous pli cacheté au médecin de la collectivité

Nom du médicament	Posologie Heure - jour	Voie d'administration	Lieu de rangement

Soins et rééducation orthophonique

Nature et soins	Heure et jour	Lieu d'intervention	Coordonnées intervenant

Pédagogie

Soutien scolaire

Matière	Heure et jour d'intervention	Intervenants

Régime alimentaire pendant le temps scolaire, il conviendra de suivre la prescription du médecin qui suit l'enfant dans le cas de sa pathologie. Cette prescription prendra la forme d'un avenant obligatoirement consultable. Il comportera si nécessaire des informations relatives à :

- Paniers repas
- Suppléments caloriques (fournis par la famille)
- Collations supplémentaires (fournies par la famille)
- Possibilités de se réhydrater en classe
- Autres préconisations Exclusion totale ARACHIDE (huile)

Les parties concernées se réuniront, selon les besoins de l'élève pour évaluer ou modifier ce projet.

Fait le : 7 septembre 2009

Signatures :

- Les détenteurs de l'autorité parentale : l'élève :
- Le chef d'établissement ou le directeur de l'école :
- L'enseignant :
- le médecin (institution à préciser) L'infirmière ou puéricultrice (institution à préciser)
- Le représentant de la municipalité ou de la collectivité :
- Autres (qualité à préciser : médecin traitant, allergologue, autre intervenant auprès de l'enfant...)

Le secret médical s'impose au personnel de santé. La discrétion professionnelle ainsi que le devoir de réserve s'imposent au chef d'établissement, à l'IEN, au directeur d'école, aux membres de l'équipe éducative.

Le médecin régulateur du SAMU est seul décideur du type de transport vers une structure de soins d'urgence ou non.

Les frais de transport, de consultation en cas d'urgence sont à la charge des détenteurs de l'autorité parentale.

.....

J'autorise un adulte de la communauté scolaire à donner à mon enfant les soins et les médicaments selon la prescription ci-jointe du médecin traitant.

Lu et approuvé Signature des parents – tuteurs légaux

-
- 1 exemplaire à garder dans la structure d'accueil avec les médicaments et l'ordonnance
 - 1 exemplaire à garder dans le dossier médico-scolaire
 - 1 exemplaire à chaque partie prenante

CORRIGÉ

Réponse à la question 1 :

a)

Horaires	Nature des tâches
8 h 15 - 8 h 45	Accueil : <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'accueil des enfants
8 h 45 - 9 h 15	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer des activités physiques ou de la chorale • Vérifier le rangement des enfants
9 h 15 - 9 h 55	<ul style="list-style-type: none"> • Surveiller et aider aux activités (activités physiques ou chorale)
9 h 55 - 10 h 25	Récréation : <ul style="list-style-type: none"> • Préparer les ateliers
10 h 25 - 11 h 10	Les ateliers : <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller et aider aux ateliers
11 h 10 - 11 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Ranger les ateliers
13 h 30 - 13 h 50	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des enfants • Préparation des ateliers
13 h 50 - 14 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la surveillance au moment de la sieste • Aider ou prendre en charge les ateliers
14 h 30 - 15 h 30	<ul style="list-style-type: none"> • Participer et aider aux ateliers et activités
15 h 30 - 16 h 00	Récréation : <ul style="list-style-type: none"> • Ranger les ateliers • Mettre en place du prêt • Préparer l'atelier d'anglais
16 h 00 - 16 h 15	<ul style="list-style-type: none"> • Aider pour l'atelier d'Anglais • Participer au prêt BCD
16 h 15 - 16 h 20	<ul style="list-style-type: none"> • Ranger les ateliers

b)

Le moment le plus propice pour cette activité est tout de suite après la récréation, c'est-à-dire de 10h25 à 11h10, ce qui va permettre à l'Atsem de préparer l'atelier pendant la récréation (matériel, espace, ingrédients, etc.). ce moment de la journée laisse également le temps de cuire et de ranger avant que les enfants ne partent à la cantine.

- c)
- En dehors des moments où la présence de l'Atsem auprès des enfants est obligatoire, à savoir les moments d'accueil, les ateliers pédagogiques et les moments d'activités. C'est-à-dire que cela est possible pendant les moments de récréation ou du bilan de fin de matinée ou de fin de journée.

Réponse à la question 2 :

- a)
- L'ennui
 - Les difficultés d'ordre affectif ou scolaire
 - L'excès des aliments gourmands, riches en lipides et en sucres rapides.
- b)
- Pour avoir un repas équilibré il est impératif que les apports en caloriques ne soient pas supérieurs aux dépenses de l'enfant, c'est pourquoi les apports en glucides, en protéines et en lipides doivent correspondre aux besoins de l'enfant selon son stade de développement.
- c)
- Salade verte
 - Bœuf en sauce et haricots verts
 - Yaourt
 - Tarte aux pommes

Réponse à la question 3 :

- a)
- Tabliers d'enfants
 - Nappes en plastique
 - Assiettes en plastique (pour la peinture)
 - Torchons
 - 2 à 3 feuilles de canson grand format pour chaque table
 - Plusieurs couleurs de peinture

b)

Avant :

- Mettre en place l'espace
- Protéger les tables
- Préparer le matériel et les produits nécessaires (peinture, feuilles, etc.)
- Prévoir les torchons
- Préparer les tabliers pour les enfants

Après :

- Mettre à sécher les peintures
- Aider les enfants à se laver les mains
- Nettoyer et ranger les tables
- Demander aux enfants d'aider au rangement
- Nettoyer et ranger le matériel (peinture, assiettes en plastiques, etc.)
- Mettre les torchons à laver
- Nettoyer les nappes et les ranger

Réponse à la question 4 :

a)

-  **Fongicide** : élimination es bactéries
-  **Bactéricide** : élimination des champignons microscopiques

b)

Il faut 2 mL de produit pour 100 mL de solution à 2% et pour avoir 5 L de solution à 2% (soit 5 000 mL) nous avons besoin de **100 mL** de produit (2 X 50).

c)

- Il faut diluer à une eau inférieure ou égale à 40°C
- Il ne faut pas mélanger à d'autres produits

d)

pH > 7 : il s'agit donc d'un produit alcalin.

e)



f)

- Ne pas inhaler
- Ne pas ingérer
- Porter des gants
- Bien refermer

g)

Il faut stocker à l'abri de la chaleur et du gel.

h)

Lorsqu'un produit est décomposé naturellement par des organismes vivant après usage, il est dit biodégradable.

Réponse à la question 5 :

a)

PAI = Projet d'Accueil Individualisé

⇒ Il a pour objectif la facilitation de l'accueil des enfants malades et désigne le rôle de chacun dans un document écrit qui définit les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité ainsi que les conditions d'intervention des partenaires, tout en prenant en considération les besoins thérapeutiques de l'enfant et en respectant les compétences de chaque acteur.

b)

L'enfant ne doit pas manger de l'arachide.

Quelques plats qui contiennent de l'arachide :

- Cacahuètes grillées ;
- Beurre de cacahuètes ;
- Huile d'arachide ;
- Viandes et poissons panés ;
- Chips ;
- Frites ;
- Plats contenant des cacahuètes ;
- Pizza ;
- Sauces commerciales ;
- Légumes secs cuisinés ; etc.

c)

Si l'enfant présente des signes d'allergie :

- Il faut prévenir la responsable de la cantine qui pourra donner 20 gouttes d'AERIUS
- Il faut faire alerter les secours